

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 21 Juin 2017

L'an deux mille dix-sept et le vingt-et-un juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr André VOLLE.

Date de convocation : 13 juin 2017.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 11
Votants : 13*

Résultat du vote : Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

Présents : M. VOLLE – BEUGNET – CORNET – CROZIER – EUVRARD
– GAUTHIER – GRENIER – HILAIRE – JOLLIVET – LEBRAT –
TESTON.

Excusés : M. BOUNIARD a donné procuration à M. JOLLIVET.
Mme PIQUEMAL a donné procuration à M. EUVRARD.

Absents : Mme RAMUS – M. RIFFARD.

M. Jocelyn GAUTHIER a été élu secrétaire.

Objet : Renouvellement du Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) créé par délibération n°2014/52 du 15 juillet 2014.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la délibération n°2014/52 portant sur la création d'un poste d'agent scolaire dans le cadre du dispositif CUI-CAE à compter du 25 août 2014.

Il précise que ce contrat prendra fin le 24/08/2017 et que conformément au règlement d'aides propre à ce dispositif il peut être renouvelé.

.../...

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de renouveler le poste en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi qui avait été créé par la délibération n°2014/52 du 15 juillet 2014.

- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée de 6 mois du 25/08/2017 au 24/02/2018.

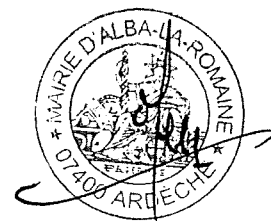
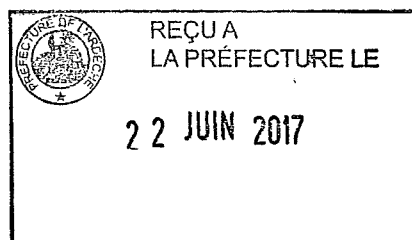
- **PRECISE** que la durée de travail est fixée à 27 heures par semaine.

- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.

- **AUTORISE** son Maire à signer la convention avec Pôle Emploi et les services de l'État ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 21 juin 2017.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 22 juin 2017.
LE MAIRE
André VOLLE.



.../...